

Place Rouppe et Avenue de Stalingrad : un peu d'histoire (politique) récente

Texte du tract d'information du Quartier Rouppe



Petit rappel de l'historique des projets du quartier.

En 2008, les habitants du quartier Rouppe-Stalingrad-Rue du Midi ont vu le lancement du Contrat de Quartier Rouppe. Un des projets dont ils ont pu se réjouir était le réaménagement de l'Avenue de Stalingrad. Le programme, voté par la Ville de Bruxelles et ensuite transféré à Beliris pour la mise en oeuvre de certains volets, dont celui de l'Avenue de Stalingrad, constitue un **contrat entre les habitants et les pouvoirs publics**.

L'Hôtel de Ville de Bruxelles en était fier !

En janvier 2012, on pouvait lire (entre autres) dans La Libre :

« C'est un pari énorme que l'on fait pour restaurer la convivialité et la mobilité du quartier », prévient Freddy Thielemans (PS), bourgmestre de la Ville de Bruxelles. **L'idée consiste-t-elle à créer une promenade touristique pour piétons et cyclistes entre la gare du Midi et le centre historique.** « Pour qu'il y ait une entrée dans la Ville digne de ce nom pour les voyageurs venant de la gare. Cela deviendra la Rambla de Bruxelles », s'enorgueillit le bourgmestre. **Ces grands travaux devraient commencer en 2014 et durer plus ou moins quatre ans. (...) La circulation locale venant des boulevards centraux sera limitée autant que possible. »**

Fin 2012 : nouvelle majorité. On nous annonçait d'ores et déjà le projet de réaménagement des boulevards centraux, et l'arrivée d'un nouveau plan de mobilité, mais les travaux de réaménagement de l'Avenue de Stalingrad se laissaient attendre.

Après un très long silence radio débarque, en novembre 2014, le plan de mobilité... assorti du projet de construction de 4 nouveaux parkings souterrains, dont un sous... la Place Rouppe. Le cahier des charges pour le parking Rouppe précise que «Aucun projet de réaménagement du périmètre n'existe actuellement». Est-ce que le dossier du Contrat de Quartier Rouppe aurait disparu de l'administration de la Ville?

Dans le plan de mobilité 2014, l'Avenue de Stalingrad est identifiée comme « la principale voie d'accès automobile au sud du Pentagone » , le Boulevard Lemonnier devenant son pendant pour la sortie des véhicules. Au-delà de la Place Rouppe, la Rue du Midi débouchera, de surcroît, sur le mini-ring, qui remontera la Rue des Alexiens, aménagée en deux bandes dans un même sens. L'Avenue de Stalingrad étant mise en boucle, la seule échappatoire automobile autre que le mini-ring sera la Rue du Chasseur, ou la Rue Philippe de Champagne.

C'est là une rupture de contrat avec les citoyens, la perte du financement via Beliris, le sacrifice d'un projet qui faisait sens et un énorme pas en arrière en termes de qualité de cadre de vie pour un quartier où le manque d'espace public digne de ce nom est criant. Les habitants et commerçants du quartier sont en droit de mettre la Ville devant les promesses qu'elle a décidé, unilatéralement et sans en informer les riverains et commerçants, de ne pas tenir.

- **Devant la marchandisation du seul espace pouvant offrir la respiration nécessaire à cette avenue.**
- **Devant la destruction inévitable d'une partie de l'Allée Rosa Luxembourg (création de trémie d'accès parking oblige).**

- **Devant un revirement injustifiable.**

N'acceptons pas cela !

La construction d'un parking souterrain Place Rouppe : une fausse bonne idée !

Pour comprendre les tenants et aboutissants de ce projet, quelques éléments d'information issus du Plan de Mobilité et du cahier des charges (voté par le Collège le 01/12/2014) :

Un parking souterrain Place Rouppe, cela signifie:

La transformation de l'Avenue de Stalingrad en principal axe d'accès automobile côté sud du Pentagone ;

– L'aménagement d'une trémie d'accès sur l'Avenue de Stalingrad, entraînant une altération majeure voire suppression d'une partie de l'Allée Rosa Luxembourg

(à partir de la Rue Roger Vanderweyden);

– La Rue Philippe de Champagne transformée en voie de transit vers Lemonnier,

boulevard qui devient la principale voie de sortie côté sud du Pentagone;

– L'aménagement d'une trémie de sortie du parking sur la Rue du Midi, qui devient une voie à sens unique vers le mini-ring ;

– Creuser dans une zone marécageuse, avec rabattement de la nappe phréatique

(autre technique possible : geler le terrain) ;

– Au moins 2 ans de travaux.

Si vous vous dites: «Chouette, fini de chercher où me garer !», sachez que:

La Ville demande au promoteur de prévoir des places réservées aux riverains (oui), mais... :

– Le nombre de places de ce type est laissé au libre choix du promoteur, mais doit être de 10 à 40% du nombre de places que compte le parking

– Le tarif est fixé par l'exploitant, via un abonnement. Prix suggéré: 50 euros / mois, i.e. 600 euros par an. Nettement plus cher que la carte de riverains (qui coûte 10 euros pour la 1e et 100 euros pour la seconde)!

– Vu la différence de prix entre l'abonnement pour riverains et la tarification horaire tout

public, et compte tenu des difficultés techniques pour la construction de ce parking,

faudrait être promoteur suicidaire pour prévoir ne fut-ce que 25% des emplacements

réservés aux riverains (rentabilité, amortissement des investissements, toussa).